

## Séquence 7 : Activités Physiques et Sportives : le sport social et solidaire, son économie, ses valeurs.

### Intervenants

**Introduction :** Jean-Paul CALLEDE, sociologue, CNRS - MSH Paris MSH Aquitaine

**Animation :** Christian PELTIER, dirigeant sportif bénévole, NEC Nantes Etudiants Club, administrateur de l'Union Nationale des Clubs Universitaires et de la FONDA Ouest

**Synthèse :** Gildas LOIRAND, Sociologue, Université de Nantes

**Elus :** Aucun élu n'était présent (absence remarquée et soulignée comme « inquiétante » par les participants)

**Acteurs :** représentants de : FAL, CAAP Ouest, C.West, Profession sport et autres associations JEP

**Partenaires :** Camille NOBLET (DRDJS des PDL), J-François BOEDEC (FNOMS), J-Marie MOREL (CRAJEP), Philippe TROTTE (UFOLEP)

Nombre de participants : 22 personnes (liste à la fin de la synthèse)

### I – Introduction

#### A. Les grands axes de l'intervention

**Axe 1 :** Présentation de l'action sportive locale en tant que domaine particulier de l'économie sociale et solidaire. Insistance sur l'aspect foisonnant de la réalité sportive et sur les rapports sport/intérêt général.

**Axe 2 :** Evocation des racines historiques de l'économie sociale et de la place active du sport dès le début du XX<sup>e</sup> siècle en la matière. Affirmation de la nécessité de se donner une typologie des modes de l'activité sociale.

**Axe 3 :** Analyse de l'affirmation et de l'autonomisation progressive de la culture sportive ainsi que de ses conséquences sur l'effacement des aspects affinitaires et solidaires des premières formes d'associations sportives.

**Axe 4 :** Interrogation sur les ressources que peuvent mobiliser les associations sportives pour prendre ou reprendre une place de choix dans l'économie sociale et solidaire. Constat d'un sport local « sous tension ».

#### B. Parti pris ou message général

Pour Jean-Paul CALLEDE, la culture sportive construite et développée à la suite de Coubertin a organisé une rupture avec l'esprit solidariste typiquement républicain qui animait les sociétés de gymnastique et de tir. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, l'économiste Charles GIDE considère que les associations de sport et de jeux d'exercice, civiles ou scolaires, sont partie intégrante de l'économie sociale.

La « stylisation » coubertinienne aurait ainsi éclipsé l'idée même d'un sport conçu comme un moyen de socialisation et d'implication associative au profit d'une conception plus individualiste envisageant le sport comme fin en soi. Les collectivités territoriales auraient été « complices » de ce mouvement historique, surtout à partir des années 1980, en

favorisant par leur subvention la « championnate ».

Partant de ce constat, Jean-Paul CALLEDE insiste sur le fait que les élus locaux en charge du sport ne reconnaissent pas toujours la pluralité de la culture sportive (2 pratiquants sur 3 ne sont pas adhérents d'une association). Il suggère que les collectivités publiques ne devraient pas négliger un « type » de service public « à la personne » avec une tarification des activités mais sur un mode différent d'une tarification marchande. Il suggère également que la pluralité des formes associatives de la culture sportive soit mieux prise en considération. Sur la question du couple bénévolat/emploi toujours en tension, et sans ignorer les problèmes spécifiques au bénévolat (validation des acquis, formation...), l'intervenant souligne que les associations sportives ne sauraient en aucun cas être un remède au chômage. Pour lui, les « emplois mixtes » que constituent les emplois sportifs ne peuvent se passer de financements publics. En dernier lieu, Jean-Paul CALLEDE suggère que soit réalisé, en chaque territoire, un inventaire, une mise à plat des inventions et innovations sportives locales. Selon lui, l'inscription durable du sport dans l'économie sociale et solidaire passe aussi par des échanges, des forums, des rencontres et surtout par « l'écrit » qui permet de développer des argumentaires. Il s'agirait alors de « contractualiser » dans la « concertation ».

## **II - Les principaux thèmes qui émergent du débat, les questions posées et propositions**

**Thème 1 :** Difficulté à faire entendre au mouvement olympique (CNOSF) la diversité des assoc. sportives

► Questions posées et/ou propositions : les collectivités territoriales et les OMS pourraient se faire les porte-parole de la diversité en la matière et permettre que s'exprime la multiplicité des voix(es) et des conceptions du sport.

**Thème 2 :** Valorisation et visibilité des pratiques alternatives relativement au sport fédéré « traditionnel »

► Questions posées et/ou propositions : Quel espace d'expression se donner pour construire une réflexion sur les formes sportives alternatives au niveau territorial et national ?

**Thème 3 :** L'action sportive locale au service de quelle politique, dans quelle économie ?

► Questions posées et/ou propositions : La réponse à cette question suppose au préalable que soit réalisé un état des lieux, un inventaire à partir duquel pourrait se définir un projet sportif local autre que la seule compétition

**Thème 4 :** Le problème du fonctionnement démocratique des associations sportives et des fédérations

► Questions posées et/ou propositions : Impliquer les jeunes dans la vie associative autrement qu'en consommateurs. Promouvoir de nouvelles relations base/sommet dans les fédérations, refondre les projets.

**Thème 5 :** Relations peu éclaircies entre associations sportives et acteurs économiques

► Questions posées et/ou propositions : Inventer des instruments destinés à rendre capables les associations sportives d'évaluer elles-mêmes en quoi elles participent véritablement d'une économie sociale et solidaire.

## **III - Les expériences ou initiatives relatées**

**Initiative 1 :** C-West (Citoyens de l'Ouest). Développement du football en salle (futsal)

comme prétexte pour faire émerger le pratiquant comme citoyen. L'association constate que ses modes d'actions, hors d'une logique de compétition, contribuent à la régulation des tensions et évitent l'accès à des pratiques déviantes.

**Initiative 2 :** Le fonctionnement d'OMS qui ne sont pas seulement les relais de la parole des présidents de clubs. En tant qu'instances indépendantes, pluralistes et ouvertes, les OMS peuvent être des structures de réflexion, d'accueil, de mutualisation. Ils favorisent les « inventaires » et la déf. de projets sportifs locaux.

**Initiative 3 :** Ville de Saint-Herblain. Développement d'une aide économique aux ménages, selon le quotient familial pour l'accès aux pratiques sportives associatives. Cette solution semble favoriser le modèle du « sport pour tous » que n'encouragent pas les subventions versées en fonction des résultats sportifs ou des effectifs.

IV - Les pistes de collaboration pour l'avenir et les progrès à réaliser ensemble (entre collectivités et acteurs de l'ESS)

**Piste 1 :** Réalisation d'inventaires, d'état des lieux de la pratique sportive locale avec pour finalité d'aboutir à la définition claire de projets associatifs et de projets locaux. Il s'agit en l'espèce de prendre acte d'une demande sociale variée qui ne se satisfait pas toujours de la pratique classique en club fédéré.

**Piste 2 :** Restaurer localement la place et le rôle des fédérations et clubs affinitaires par rapport aux fédérations sportives préférentiellement tournées vers le haut niveau et qui tendent de ce fait à capter les subventions versées en fonction d'intérêts médiatiques. S'interroger également sur l'engagement de certaines collectivités dans le sponsoring de compétitions hautement médiatiques (Vendée-Globe et autres).

**Piste 3 :** Aider à former les encadrants et dirigeants bénévoles, à valoriser leurs acquis d'expérience. Valoriser et encourager la rénovation de formes de « compagnonnage » à l'intérieur des clubs.

## V - Commentaires divers

L'absence de représentants du mouvement olympique et du sport de performance n'a pas permis d'entendre de voix contradictoires. Cette absence semble alors témoigner du fait que, comme le soulignent certains participants, le sport de compétition, fondamentalement, se situe « en opposition » avec ce qui constitue « l'esprit » de l'économie sociale et solidaire (victoire de l'un sur l'autre, esprit de gagne...). Pour preuve supplémentaire de cette situation il est avancé que les clubs sportifs ne sont même pas solidaires entre eux puisque les plus riches n'aident généralement pas les moins fortunés. De toutes les discussions, il ressort que les pouvoirs publics, en particuliers les collectivités territoriales, devraient à terme avoir un rôle central dans la promotion d'un sport inscrit dans la perspective d'une économie sociale et solidaire et de ses valeurs. A partir d'inventaires des pratiques locales, il s'agirait alors de promouvoir en priorité les projets associatifs qui feraient la preuve qu'ils sont bien plus au service des citoyens (santé, éducation, solidarité...) qu'au seul service de la compétition pour la compétition et de la très faible minorité qui s'y adonne. Une contractualisation étendue entre collectivités (qui financent) et associations sportives locales sur la base de conventions d'objectifs passées aux termes de concertations raisonnées semble être la voie privilégiée par les participants.

Colloque 2005 – Sport

Liste des participants à la séquence 7 :

Nom	Prénom	structure	Téléphone	Email
Morel	Jean Marie	CRAJEP	06 73 37 93 79	jean- marie.morel@paysdelaloire.fr
Trotté	Philippe	UFOLEP	06 81 33 04 60	pytrotte@wanadoo.fr
Boëdec	Jean- François	CDOMS 44	02 40 75 26 60	jfr.boedec@wanadoo.fr
Benali	Hafed	C'West	06 62 59 51 72	hafed.benali@laposte.net
Blanchard	Rudolph	Ecole de Football, la Mellinet	06 89 93 18 75	rudolph.blanchard@neuf.fr
Gouret	Emmanuel	CD 44, football américain et flag	06 62 25 14 61	col44.flag.foot@free.fr
Douillard	Bruno	UFOLEP	02 51 86 33 34	ufolep44@fal44.org
Hairon	Nathalie	CCI de Nantes	02 40 44 42 11	n.hairon@nantes.cci.fr
Gautier	Samuel	Géographe	06 87 17 95 89	samgau@yahoo.fr
Dusfour	Jean-Luc	CAAP Ouest	06 07 49 99 96	dir.caapouest@wanadoo.fr
Tahar	Abdelani	C'West		a.tahar@tiscali.fr
Haddou	Tarik	C'West		tarik.haddou@caramail.com
Verger	Luc	CREPS Pays de la Loire	06 24 53 06 80	tarik.haddou@caramail.com
Le Dû	Francis	Elise	02 5146 13 31	francis.ledu@wanadoo.fr
Noblet	Camille	DRDJS		camille.noblet@jeunesse- sports.gouv.fr
Peltier	Christian	NEC / UNCU ANS		christianpeltier@wanadoo.fr
Callède	Jean-Paul	CNRS - MSH Paris MSH Aquitaine	02 56 84 68 00	
Loirand	Gildas	Université de Nantes	02 40 75 42 96	gildas.loirand@univ-nantes.fr
Aubry	José	Inter réseau Economie Sociale et Solidaire, activités physiques et sportives	02 40 89 45 72	jose.zebra3@wanadoo.fr